Conseil de Développement
ViennAgglo

Bilan d'activité 2016 du Conseil de Développement

Juin 2017

Son existence

Le Conseil de Développement est une **instance de démocratie participative créée en 2004** pour accompagner le développement de la Communauté d'Agglomération.

Aujourd'hui, le Conseil de Développement (CdD) a vocation à **éclairer les élus dans leurs actions**.

Le fonctionnement du CdD repose sur deux documents : le **document cadre** régissant les liens entre ViennAgglo et son CdD et le **règlement intérieur** du CdD.

Les CdD s'appuient sur **La loi d'Orientation sur l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire** (LOADT) du 25 juin 1999 et sur l'article 88 de la **loi NOTRe de 2015**.

Sa composition

Le CdD est composé de **citoyens bénévoles** du territoire impliqués individuellement pour l'intérêt général.

Effectif du CdD au 31 décembre 2016 :
28 membres (4 femmes et 24 hommes) représentant **11 des 18 communes** de ViennAgglo.

Parmi les membres, 14 sont en activité professionnelle, 2 demandeurs d'emploi, 12 à la retraite et aucun étudiant.

Le Conseil de Développement de ViennAgglo

Son fonctionnement

Le CdD est piloté par une coprésidence tripartite et un bureau.

Les membres se réunissent en Groupes de Travail et en Assemblées Plénières.

Le CdD suit sa feuille de route priorisant ses actions sur l'année.

Il répond aux saisines de l'exécutif ou s'auto-saisit de sujets qui concernent ViennAgglo et rend des avis, restitués aux élus en bureau communautaire, conseil communautaire, commission thématique.

Les avis du CdD sont consultables et téléchargeables sur cdd.viennagglo.fr.

Le CdD communique auprès du grand public au travers de la presse, d'internet, de sa lettre d'information et de l'Agglomag.

Ouverture vers la population

Le CdD souhaite aller vers les citoyens et se faire connaître pour **conduire à plus de diversité dans son effectif et ses avis.**

En complément des deux réunions de 2015, pour terminer le maillage territorial, **deux réunions publiques** ont été organisées en 2016 à Estrablin et Vienne en collaboration avec 10 communes de l'agglomération. Ce sont près de 200 habitants, acteurs et élus du territoire qui ont participés. Ces rencontres ont permis d'accueillir 4 nouveaux membres et d'identifier une trentaine de personnes intéressées pour participer à certaines réflexions.

Deux rencontres élargies ont été organisées avec les acteurs, les habitants et les élus du territoire dans le cadre des saisines vélo et énergie.

Le Conseil s'est attelé à **mieux informer** les habitants et usagers du territoire sur son activité :
Outre la dizaine d'articles dans la presse locale, deux lettres d'informations ont été diffusées à près de 800 personnes en mars et décembre.
Le CdD a pu bénéficier d'une visibilité accrue sur ses travaux grâce à la page réservée chaque trimestre dans l'Agglomag et à Facebook.

Au 31 décembre 2016 :

- **406 personnes** sont amies avec le profil Chargée de Mission CdD qui relaie les travaux du Conseil et les événements du territoire en lien avec ses réflexions (culture, modes doux de transports et covoiturage, environnement ...)
- **136** aiment la page du Conseil de Développement et reçoivent ainsi toute l'actualité du Conseil
- La page Facebook du CdD a fait l'objet de **1260 vues et visites**

Les contributions

Groupes de Travail et réunions réalisées :
Le CdD a animé 7 groupes de travail en 2016 et les membres ont participé à **91 réunions** (contre 76 en 2015).

Avis du CdD :
Pour ViennAgglo, le CdD s'est attaché à préparer et rédiger **trois avis relatifs aux finances locales, aux aménagements cyclables et à l'énergie.**
Ces trois réflexions ont représenté à elles-seules 58 réunions de travail.

Dans le cadre de la Conférence Métropolitaine (CMCD) des Conseils de Développement, le CdD a restitué son avis sur la **Culture**.

Les avis du Conseil sont adoptés en Assemblée Plénière avant d'être restitués aux élus.

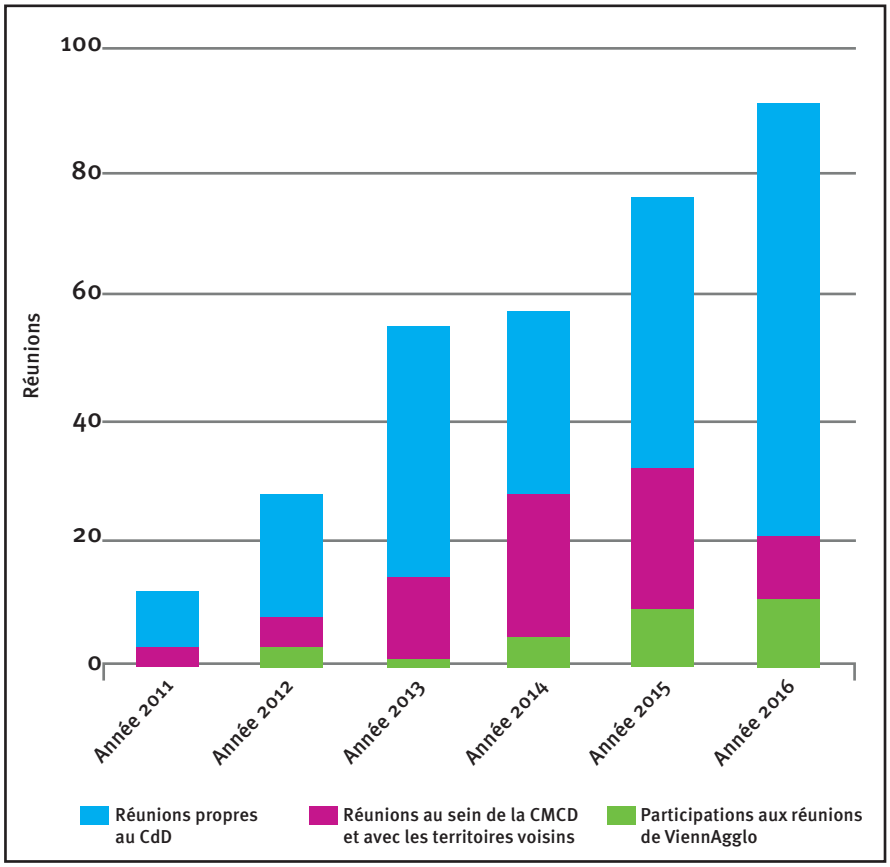

Les 3 avis dans le détail

Les avis sont consultables et téléchargeables sur cdd.viennagglo.fr

Avis sur les finances locales et la fiscalité

Comment permettre aux habitants de ViennAgglo de mieux appréhender les grands enjeux des finances locales ?

Réunions : 18 rencontres de juin 2015 à septembre 2016

Membres impliqués : 13

Restitution :
Bureau Communautaire du 1er décembre 2016
Commission des Finances du 26 janvier 2017
Point Presse du 13 février 2017

Contenu de l'avis
Le Conseil de Développement fait le constat que le citoyen a une faible connaissance des compétences de l'intercommunalité et qu'il identifie difficilement les priorités de la politique publique de ViennAgglo. Il pense que «l'esprit de clocher» persiste de la part d'une partie des habitants et de certains élus eux-mêmes.
Il considère que le cadre géographique actuel ne permet pas d'atteindre la cohérence qui garantirait à l'intercommunalité des ressources financières et fiscales diversifiées et pérennes.
Le Conseil de Développement pense que la réflexion autour d'un pacte financier et fiscal permettrait d'établir un diagnostic de la situation de ViennAgglo après 15 années et de définir une nouvelle politique entre solidarité territoriale et intégration fiscale intercommunale.

Propositions et points clés
Dans ses **17 propositions**, le Conseil de Développement met l'accent sur la réalisation du pacte financier et fiscal, la clarification des compétences entre ViennAgglo et les communes, une mutualisation élargie, la recherche de marges de manœuvre financières en repensant l'ensemble des reversements aux communes afin de tirer parti au mieux des règles de calcul des dotations de l'État.
Enfin le Conseil de Développement propose une démarche de communication en direction du public afin de mieux faire comprendre les grands principes budgétaires et contribuer à une meilleure visibilité de la politique conduite.

La suite
Communication pédagogique à l'attention du grand public dans l'Agglomag d'été 2017.

Avis sur le développement des aménagements cyclables

Reconsidérer la place du vélo dans l'agglomération viennoise :

« Changer de braquet »

Réunions : 17 rencontres de septembre 2015 à septembre 2016

Membres impliqués : 10

Concertation et implication citoyenne : rencontre d'habitants dans les communes et circuit avec élus, techniciens, acteurs du territoire, usagers

Restitution :
Conseil Communautaire du 14 décembre 2016
Point Presse du 13 février 2017
Commission Vélo du 30 mai 2017

Contenu de l'avis
Tenant compte du nouveau contexte politique et législatif et des expérimentations menées ailleurs, cet avis porte un regard citoyen sur les usages et les difficultés rencontrés sur le territoire par ceux qui se déplacent en vélo quotidiennement ou pour leurs loisirs en famille. Suite à de premières propositions du CdD, le Président de ViennAgglo a saisi le conseil sur ce sujet. Cet avis porte les préconisations du Conseil, en milieu rural comme en milieu urbain, pour faciliter les déplacements pour les cyclistes mais aussi pour les personnes à mobilité réduite.

Propositions et points clés
Le conseil a formulé un **ensemble de préconisations notamment sur des sas cyclistes et des cédez le passage aux feux et sur des doubles sens cyclables.** Il a également soumis un ensemble de propositions en termes de matérialisation, de traversées cyclistes contiguës aux passages piétons, de bandes et de pistes cyclables…
Plusieurs de ces préconisations ont d'ores et déjà été suivies des faits sur la commune de Vienne.
Le conseil a montré que bon nombre de ces aménagements pouvaient avoir un impact notable pour faciliter la pratique du vélo et apaiser la circulation automobile, ce pour un coût relativement faible.
Enfin, le CdD a insisté sur la communication pédagogique à mettre en place pour accompagner la réalisation de ces aménagements cyclables.

La suite
Réalisation d'aménagements au centre-ville de Vienne
Contact avec les communes d'Eyzin-Pinet et Estrablin.

Avis relatif à l'implication des habitants dans la démarche TEPOS

L'Énergie et nous : changeons de comportement.

Réunions : 23 rencontres de septembre 2013 à novembre 2016

Membres impliqués : 20

Concertation et implication citoyenne : questionnaire grand public, rencontre acteurs et usagers du 23 juin 2016

Restitution : Conseil Communautaire du 29 mars 2017

Contenu de l'avis

Afin d'apporter des propositions cohérentes et réalistes, le CdD a pris en considération le contexte environnemental et politique, la stratégie Climat Énergie de ViennAgglo. Il a recensé les actions d'ores et déjà entreprises sur le territoire et les initiatives locales à valoriser portées par les habitants ou par la collectivité. Il s'est appuyé également sur des documents clés et sur les avis de CdD voisins. Il a enfin mené une démarche participative originale pour mieux cerner les habitudes, attentes, freins et motivations des habitants en matière de consommations d'énergie. Le facteur humain est en effet essentiel pour accompagner les changements de comportements.

Propositions et points clés

Elles se déclinent en 4 points :

- propositions générales pour la définition du plan d'actions TEPOS (ex : avoir une communication ciblée tenant compte des diversités et inégalités, intégrer les enfants dans cette démarche, ...)
- propositions applicables par ViennAgglo (ex : négocier des tarifs de groupe accessibles aux citoyens, communiquer et sensibiliser le grand public aux éco-gestes, réviser la charte graphique, ...)
- propositions applicables par les communes (ex : développer les conciergeries de village pour limiter les déplacements, identifier des aires de covoiturage, ...)
- propositions applicables par le CdD (ex : appui à l'organisation de réunions publiques d'information et de sensibilisation sur l'énergie, accompagner un (ou des) collectif(s) citoyen(s) sur des projets de production d'énergie renouvelable...)

La suite

Accompagner ViennAgglo dans la mise en œuvre du plan d'actions TEPOS sur le volet de la participation citoyenne.
Accompagner le collectif pour la Transition Énergétique dans son projet de développement d'une centrale villageoise photovoltaïque pour l'organisation de réunions publiques et l'assister dans la communication grand public.

Les contributions dans le cadre du Pôle Métropolitain

Engagé au sein de la Conférence Métropolitaine des Conseils de Développement, le CdD de ViennAgglo a participé depuis 2013 à une réflexion sur un projet culturel fédérateur qui pourrait servir le territoire métropolitain et ses quelques 2 millions d'habitants.

L'avis « Pour une culture partagée dans le Pôle Métropolitain » fait l'objet d'un rapport complet, d'une plaquette de 12 pages et d'une vidéo téléchargeables sur le site internet du Pôle Métropolitain (*polemetropolitain.fr*). Les propositions ont été présentées en commission culture du Pôle Métropolitain le 27 septembre 2016 et en Conseil Métropolitain le 19 janvier 2017.

Les propositions visent à :
- développer des actions favorisant la **construction d'une identité métropolitaine** (intensifier l'information en direction du grand public, mettre en réseau les acteurs culturels, ...)
- combiner attractivité métropolitaine et **appropriation citoyenne** (rendre les citoyens acteurs de la culture, mettre en réseau les initiatives culturelles locales, faire ensemble, ...)
- s'appuyer sur la culture comme **levier de cohésion sociale et territoriale** (favoriser l'égalité de tous dans l'accès aux activités culturelles, renforcer les liens entre acteurs sociaux et acteurs culturels, développer une charte de coopération culturelle, ...)
- valoriser les **retombées économiques** des actions culturelles.

La feuille de route 2017

Le Conseil de Développement a planifié ses travaux pour 2017, sachant qu'il est prêt à étudier tout sujet pour lequel les élus souhaiteraient le saisir.

Il a d'ores et déjà entrepris :

- **L'élaboration d'une synthèse** pour restituer et diffuser les échanges de la rencontre publique **sur les impacts de la Réforme Territoriale, organisée le 17 janvier 2017.** Le document sera consultable et téléchargeable sur *cdd.viennagglo.fr* « Loi NOTRe et impact sur les habitants de ViennAgglo »
- Une réflexion sur les moyens de **renforcer la diversité au sein du Conseil**
- **La rédaction d'une communication pédagogique sur les principes de base des finances et de la fiscalité** adressée au grand public dans l'Agglomag d'été 2017. Le Groupe de Travail reste en veille pour répondre aux différentes sollicitations de ViennAgglo et ses élus sur cette communication

Le CdD envisage également :

- **D'accompagner la démarche** citoyenne de création d'une **centrale villageoise photovoltaïque**
- **De s'impliquer sur le volet participation citoyenne du plan d'actions Air Énergie Climat** (TEPOS) si ViennAgglo en fait la demande
- **De suivre les enjeux stratégiques liés au vélo**, répondre aux sollicitations de la commission vélo et des communes pour développer les expérimentations d'aménagements cyclables. Le CdD a également accepté la proposition du Président de ViennAgglo de l'associer à la révision du document de cadrage de la politique vélo sur le territoire.

Le Conseil de Développement serait également intéressé pour mener une réflexion :

- sur le traitement et la valorisation des déchets
- sur la prise de compétence de l'eau potable
- sur l'impact pour les citoyens de la fusion avec la Communauté de Communes de la Région de Condrieu.

Conseil de Développement ViennAgglo

Participez !

Retrouvez le Conseil de Développement :
cdd.viennagglo.fr
Conseil de Développement de ViennAgglo

Contacts et coordonnées
Chargé(e) de Mission : 04 82 06 33 23
Mail : cdd@viennagglo.fr